

Saint-Péray

MAGAZINE

*Saint-Péray,
à vivre...*

à découvrir !

n°30



Magazine d'information de la Ville de Saint-Péray - juin 2008





FAB' CUISINES

L'agencement d'aujourd'hui

Création ROSSILLON
Artisan - Fabricant

Z.C. Pôle 2000
07130 St-Péray
Tél.: 04 75 40 58 36
contact@fab-cuisines.fr



changer de look d'un simple clic.

BAUDOIN OPTICIENS

2, place de l'Hôtel de Ville - Saint-Péray - Tél.: 04 75 40 43 00

Allo TAXIS

Saint-Péray

CANEL Magali, GIMENEZ Stéphane

Tous transports assis médicalisés,
ou privés, toutes distances.

7/7

Tél./Fax : **04 75 403 413**

Autorisations de stationnement : Saint-Péray

Matériaux de construction - Menuiserie Carrelage - Sanitaire - Cheminée SUPRA

Combustibles
Bois de chauffage

COSTE

9, rue de la République - 07130 St-Péray
Tél.: **04 75 40 30 31** - Fax: 04 75 81 08 90

SERVICE NOTARIAL

Pour tous conseils juridiques, économiques et fiscaux
consultez les NOTAIRES de Saint-Péray

Maître CHASTAGNARET Olivier
87, rue de la République - 07130 St-Péray

Etude HERAIL-GIORDANO
Quai du Docteur Jules Bouvat - 07130 St-Péray

viacom

Conseil et Création Publicitaire

7, Rue Pierre & Marie Curie
Quartier Gare
07130 Saint-Péray
☎ 33 (0)4 75 40 53 03
Fax : 33 (0)4 75 80 03 59
e-mail : info@viacom.fr
Site : www.viacom.fr

CRÉATEURS D'IDÉES ASCENSIONNELLES PRINT | WEB
http://www.influence.fr / info@influence.fr



Alors que l'on se dirige peu à peu vers la période estivale, synonyme, pour les plus jeunes, de grandes vacances tant attendues, permettez-moi un retour en arrière sur l'actualité de ces dernières semaines.

Après l'installation du conseil municipal, qui vous a été présenté dans l'édition précédente du Saint-Péray Magazine, ce fut au tour des structures intercommunales de procéder à la mise en place de leurs équipes dirigeantes : le syndicat intercommunal des services de l'agglomération valentinoise (Valence Major), la communauté de communes Rhône-Crussol (CCRC), ainsi que le syndicat mixte du canton de Saint-Péray. Désormais, chacune de ces instances est en ordre de marche pour assurer ses missions, au nom de l'intérêt général.

Pour en revenir à l'actualité municipale, et malgré la période des congés d'été qui se profile à l'horizon, les actions en cours ou à mener laissent augurer d'une intense activité.

Sur le plan des animations tout d'abord, avec dans quelques jours, l'organisation de **Crussol en Fête**, sous l'égide de la CCRC, pour laquelle l'Office Municipal d'Animation Culturelle (OMAC) joue un rôle important aux côtés de l'OMC de Guilhaierand-Granges. Un OMAC sur le pied de guerre également pour mobiliser associations et bénévoles, afin de préparer notre **Fête des Vins et du Jumelage**, qui se déroulera les 5, 6 et 7 septembre prochains.

Mais la période d'été est également chargée pour les services municipaux qui interviennent dans les écoles pour effectuer des travaux de rénovation, de réparation ou d'aménagement, afin que tout soit fin prêt pour accueillir élèves et professeurs à la rentrée.

A propos de rentrée scolaire, celle du mardi 2 septembre 2008 sera placée sous le sceau de la nouveauté avec la suppression des samedis travaillés : une nouveauté qui devrait, à n'en pas douter, satisfaire parents et enfants.

Autre nouvelle réjouissante pour l'ensemble de la communauté éducative : aucune fermeture de classe ni aucune suppression de poste ne sont à déplorer dans les établissements de la commune. Mieux même : l'ouverture d'une classe de maternelle aux Brémondrières a été décidée par l'Inspection Académique lors de l'élaboration de la carte scolaire 2008.

Une décision dont nous ne pouvons que nous réjouir, d'autant plus que le climat général en la matière n'est actuellement pas forcément des plus favorables. Mais une décision par ailleurs totalement justifiée eu égard à la vitalité démographique que connaît notre commune.

Bonnes vacances à tous et bonne lecture !

Le Maire, Jean-Paul LASBROAS.



Sommaire n°30

JUMELAGE ET AMITIES...

Saint-Péray/ Groß-Umstadt, plus qu'un jumelage 4/5

AMENAGEMENT - TRAVAUX

Le point sur les travaux 6/7

A L'HONNEUR

Deux Saint-Pérollais à l'honneur 8/9

LE DOSSIER

Vie associative 10/11

CLIN D'ŒIL

De tout... un peu ! 12/13

CULTURE - JEUNESSE

Bibliothèque municipale
Un été plein de surprises avec SAC... ADOS 14/15

VIE PRATIQUE

L'eau : une richesse à préserver 16/17

CITOYENNETE

Apprenons à partager la rue
Déjections canines 18/19

INTERCOMMUNALITE

Le nouveau conseil
communautaire 20

VIE ECONOMIQUE

Du nouveau dans la vie économique 21

PATRIMOINE - ANIMATIONS

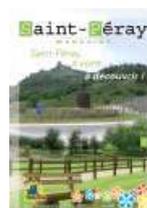
Sur les traces de Bonaparte
Crussol en fête...
Fête des Vins et du Jumelage 22

ETAT CIVIL

Ils sont nés, ils se sont unis,
il nous ont quittés 23

SUR VOS AGENDAS

Programme de l'été 23



*En couverture,
Saint-Péray, à vivre...
à découvrir !*

SAINT-PÉRAY Magazine est édité par la Mairie de St-Péray, Place de l'Hôtel de Ville 07130 St-Péray - Tél.: 04 75 81 77 77 - Fax : 04 75 81 77 78
Directrice de la publication : Joëlle CORNUT-CHAUVIN.
Rédacteur en chef : Damien LAPÔTRE.
Rédaction, photos, maquette : Service communication.
Crédit illustrations : Ville de Saint-Péray, OMC Guilhaierand-Granges, Sandrine BERTHOULZE, Nicolas LADREYT.
Régie publicitaire : Place de l'Hôtel de Ville - 07130 St-Péray - Tél.: 04 75 81 77 77.
Fabrication : Viasom - 7 rue Pierre et Marie Curie - 07130 St-Péray
Dépôt légal : n° 98-LL1/96
Votre magazine sur le site internet : www.st-peray.com

Saint-Péray / Groß-Umstadt, *plus qu'un jumelage*



Chaque année, le week-end de l'Ascension marque le début d'une intense période d'échanges et de rencontres sur le front du jumelage, dont le point d'orgue, la Fête des Vins et du Jumelage puis les déplacements à Groß-Umstadt et Asso, a lieu en septembre - octobre.



Allemands et Français sur le perron de l'Hôtel de ville...



Comme chaque année paire, la ville de Saint-Péray vient ainsi d'accueillir une délégation de Groß-Umstadt, du 1^{er} au 5 mai, pour un séjour placé sous le signe de la coopération et de la convivialité. Forte de 26 personnes, dont plusieurs membres du conseil municipal qui ont ainsi pu faire connaissance avec leurs homologues saint-pérollais nouvellement élus, la délégation allemande a goûté avec plaisir au programme concocté par la mairie et le comité de jumelage. La journée touristique dans les Cévennes, avec la visite de la bambouseraie d'Anduze et du parc aquatique de Saint-Jean du Gard, a manifestement conquis au moins autant les Umstädters que les Saint-Pérollais.



... et en visite à la bambouseraie d'Anduze.

Mais ce séjour était aussi l'occasion de travailler en commun sur les prochains échanges (*Fête des Vins et du Jumelage de Saint-Péray, Winzerfest de Groß-Umstadt...*), de régler les préparatifs du camp de jeunes Allemands qui sera de passage dans notre ville au mois de juillet ou bien encore de réfléchir au développement des échanges de jeunes pour des stages ou des jobs d'été dans la ville jumelle.

Parallèlement, et comme c'est le cas maintenant depuis 2 ans, les

municipalités avaient prévu un temps d'échanges et de discussions sur une problématique locale commune : après la vie scolaire en 2006 et l'action sociale en 2007, les élus présents ont participé à une réunion de travail sur le thème du sport. Côté français, M. AUDRAS, adjoint en charge du secteur, a présenté la politique municipale en la matière, son interaction avec les autres acteurs en présence, notamment les associations. Un point particulier a été fait quant aux aides financières allouées par la

municipalité au milieu sportif et le rôle de l'Office Municipal des Sports. Côté allemand, c'est le bourgmestre Joachim RUPPERT qui a effectué une présentation de l'action de sa municipalité en faveur du sport.

Un échange d'expériences fructueux, dont l'objectif, qui était de mieux connaître ce qui se passe dans la ville jumelle, aura sans conteste été atteint et qui aura permis, de part et d'autre, de mieux se rendre compte des différentes



Le concert des chorales : un beau succès populaire !

politiques menées à Saint-Péray et à Groß-Umstadt.

Pour finir en beauté cet échange de l'Ascension, les organisateurs avaient programmé deux rendez-vous de choix : un récital de chorales au CEP du Prieuré, tout d'abord, en présence des chorales Arlequin de Saint-Péray, Elégie d'Aubenas et Polyphonia de Tournon. Trois chorales qui ont fait vivre, par leurs prestations remarquées, un moment exceptionnel au nombreux public présent dans le grand chœur du CEP du Prieuré.

Français et Allemands se sont ensuite retrouvés, à l'invitation du comité de jumelage, autour d'un buffet ardéchois pour un repas de fin de séjour festif et convivial qui aura clôturé de la plus belle des manières ce nouvel échange franco-allemand de l'Ascension.



Le Collège de Crussol, ACTEUR MAJEUR des échanges entre Saint-Péray et ses VILLES JUMELLES



En pleine collaboration avec la mairie et le comité de jumelage, le collège de Crussol, sa direction, ses professeurs, mettent un point d'honneur à transmettre à leurs élèves de 4^{ème} et 3^{ème} le goût des échanges avec l'Allemagne et l'Italie.

Sous l'impulsion de M^{me} BEYNET, principale du collège, et d'enseignants particulièrement motivés, notamment M^{me} FALLOT, M^{me} FRECHET ou M. DESCAILLOT, les jeunes du collège ont dernièrement eu la chance de se déplacer à Groß-Umstadt et de recevoir leurs correspondants italiens.

Du 6 au 13 avril, ce sont une quinzaine d'élèves germanistes qui ont pris le car direction Groß-Umstadt, pour un séjour dans notre ville jumelle, mêlant visites et travaux en commun.

Du 7 au 11 avril, 40 collégiens de Asso, accompagnés de leur principal, M. Mario BERARDINO, ont découvert notre ville et notre région, au cours d'un séjour qui les aura également menés du côté de Lyon et d'Avignon.



Maria Giulia MANZENI



Félicitations à Maria Giulia MANZENI, nouvelle maire de Asso



La Fête des Vins et du Jumelage, au cours de laquelle sera célébré le 7^{ème} anniversaire du jumelage avec la ville de Asso, devrait aussi être l'occasion d'accueillir la nouvelle Sindaco (*maire*) de Asso, M^{me} Maria Giulia MANZENI, pour sa première visite officielle dans notre ville.

Elue lors des élections municipales des 13 et 14 avril derniers, M^{me} MANZENI, auparavant conseillère municipale depuis 1998, puis adjointe en charge des affaires sociales, de la santé et de la culture depuis 1999, prend donc la suite de Giovanni CONTI, lui aussi réélu au conseil municipal, mais qui ne pouvait se représenter au poste de maire.

Parallèlement, M^{me} MANZENI occupe des responsabilités au sein de la Communauté de communes, puisqu'elle est vice-présidente déléguée à l'action sociale de la communauté montagnarde Triangolo Lario.

Le point sur les travaux



Le giratoire de la Beylesse : une entrée de ville symbole de notre patrimoine viticole

Après l'aménagement progressif des espaces verts du carrefour de la Beylesse qui, le temps aidant, permettent d'admirer de belles pelouses engazonnées et les massifs de fleurs, les services techniques municipaux ont procédé dernièrement à l'implantation d'un pressoir au centre du rond-point, avant l'alambic qui prendra place sur le côté gauche en direction de Valence. Outre le côté esthétique de ces deux éléments, l'idée est aussi et surtout d'ancrer notre nouvelle entrée de ville, point de passage de nombreux véhicules, dans l'identité viticole de la commune : Saint-Péray, une ville de vins blancs, tranquilles et pétillants. L'occasion aussi de démontrer l'attachement des Saint-Pérollais à leur patrimoine viticole.



Le pressoir, symbole du patrimoine viticole saint-pérollais.

La nouvelle passerelle des Gendarmes

Dès la pose de la passerelle du Quai en 2006, le remplacement de celle dite des Gendarmes avait été programmé. Après un retard dû aux différentes étapes de certification, c'est chose faite depuis le 17 avril dernier. Une fois les travaux préparatoires effectués, dont la création des culées et supports béton sur les deux rives pour permettre l'arrimage de l'ouvrage, la nouvelle passerelle a pris place au-dessus du Mialan, au niveau du skate-parc.

C'est au terme d'une opération de levage toujours très spectaculaire en raison de l'engin utilisé pour soulever la lourde structure en fer (longue de 17 mètres, elle pèse plus de 1,8 tonne) que la nouvelle passerelle a pu accueillir ses premiers piétons en la personne de M. le Maire, accompagné de M^{me} CORNUT-CHAUVINC et de M. JAECK, adjoints.

Fabriquée par l'entreprise allemande *Peter Maier Leichtbau* qui a su concilier la résistance, avec l'utilisation de l'aluminium qui offre la meilleure tenue aux agents atmosphériques, la sécurité et l'esthétique, cette passerelle sera également agrémentée de bacs à fleurs et d'un éclairage indirect de couleur bleue, à l'identique de sa «grande sœur» du Quai.



La pose de la nouvelle passerelle...



... et ses premiers utilisateurs.

Ce remplacement entre également dans le cadre de la réflexion générale sur la desserte des quartiers de l'avenue Colette Dimberton puisque cette passerelle, plus moderne et plus fonctionnelle, assurera notamment la liaison cyclable entre le centre-ville et le secteur de Chavarán.

Le nouveau groupe scolaire de la Sainte-Famille

La signature en 2006 d'un protocole d'accord concernant l'échange entre le site de l'école publique du Centre et le site de l'école privée Tassini, entre la mairie, la direction diocésaine de l'enseignement catholique et l'école Sainte Famille, avait lancé d'importants changements pour les écoles privées maternelle et primaire de la commune.

Ainsi, à la rentrée scolaire de septembre 2006, l'école maternelle privée s'était installée dans les bâtiments de l'école du Centre pendant que d'importants travaux de réhabilitation étaient réalisés dans ses locaux, rue Pasteur. A la rentrée scolaire 2007, après le retour de l'école maternelle privée dans ses locaux rénovés, ce fut au tour du site de l'école du Centre de subir d'importants travaux de rénovation et d'extension qui se sont poursuivis jusqu'au mois de juin afin d'accueillir les élèves de l'école primaire Tassini en septembre prochain.

Une opération d'ampleur étalée sur 3 ans qui permet désormais le regroupement des écoles maternelle et primaire autour de la place Santo Tirso, pour former un véritable groupe scolaire privé.

La nouvelle rue Napoléon Martin

Après la pose d'un enrobé fin avril sur la majeure partie de la rue Napoléon Martin, la voirie prend peu à peu une nouvelle physionomie avec les ralentisseurs installés aux abords de l'école. La seconde partie de la rue, du centre de loisirs maternel au débouché sur la rue de la République, pourvue d'un revêtement bi-couche, sera quant à elle finalisée une fois les travaux de la future médiathèque terminés. Suite à cet aménagement mis en place pour une meilleure sécurité, la rue Jules Ferry a vu son sens de circulation modifié : les véhicules venant de la rue de la République ne peuvent plus l'emprunter pour accéder au parking de l'école du Quai.



Le nouveau bâtiment de l'école Sainte-Famille.



Le parking en cours d'aménagement rue Raoul Follereau.

Aménagement des abords du collège

D'importants travaux sont actuellement en cours de finition dans le secteur du collège de Crussol. A terme, ces travaux verront la création d'un parking de 49 places rue Raoul Follereau, la réalisation d'une plate-forme pour l'aménagement d'un équipement multisports, agrémenté d'un parking, d'un espace de jeux pour les enfants et d'un espace vert, ainsi que la création d'un trottoir le long de la rue René Cassin afin de sécuriser les déplacements piétons.

Parking du CEP

Dans le même temps, le chantier d'aménagement du parking du CEP du Prieuré a été lancé avec la création d'un espace vert doté de jeux d'enfants à l'arrière du bâtiment. Ces travaux font partie d'un plan d'aménagement plus vaste prévoyant l'agrandissement de la capacité d'accueil des véhicules avec, dans une seconde phase, la création d'un emplacement de stationnement de 51 places, côté Nord-Est, accessible à la fois par la rue du Prieuré et par la rue de l'Arzalier.



Une rue rénovée et sécurisée.

Sandrine BERTHOUZE,
l'intrépide gazelle



Deux Saint-Pérollais

D'un côté, Sandrine BERTHOUZE, 35 ans.

De l'autre, Nicolas LADREYT, 21 ans.

Quel rapport entre ces deux Saint-Pérollais ?

Ils sont allés au bout de leurs rêves pour vivre une aventure humaine exceptionnelle, dans les sables du désert marocain pour Sandrine et les glaces du Groenland pour Nicolas.



Du 15 au 30 mars 2008, Sandrine BERTHOUZE, exploitante avec son compagnon, Stéphane ROBERT, du Domaine du Tunnel à Saint-Péray, a vécu l'incroyable aventure du rallye raid dans le désert marocain, à l'occasion de la 18^{ème} édition du Rallye Aïcha des Gazelles.

A l'origine : un pari avec une amie, dans l'avion du retour d'un séjour en Tunisie. Du projet à sa réalisation, il a fallu franchir un à un les obstacles. La difficile recherche de sponsors tout d'abord, pour boucler le budget d'environ 30 000 €, véritable parcours du combattant qui a forgé un mental à toute épreuve très utile pour la suite de l'aventure.

Ce fut ensuite la recherche d'un véhicule tout-terrain, finalement prêté par un ami, puis d'une nouvelle coéquipière suite à l'empêchement de celle qui devait initialement partir avec elle. Autant d'épreuves qui n'ont altéré ni la motivation ni l'enthousiasme de Sandrine qui a pu décrocher son inscription et son numéro de participation : l'équipage 132.

Avec sa coéquipière Marina VAUTE, elles étaient, au volant de leur 4x4 Land Cruiser, l'un des 96 équipages, venus de tous les continents, de ce rallye un peu spécial, fruit d'un concept inédit puisqu'il s'agit du premier rallye exclusivement féminin au monde. Rallye particulier également puisqu'il n'intègre aucun critère de vitesse : il est basé sur la navigation «à l'ancienne». Son principe est simple : trouver les balises d'un parcours imposé en parcourant le moins de kilomètres possibles et en se repérant uniquement grâce aux cartes, au compas et à la boussole.

Autre spécificité, c'est aussi et surtout un rallye humanitaire durant lequel la caravane offre des dons aux populations locales de cette région du sud du Maroc : eau, médicaments, produits d'hygiène...

Mais qui dit rallye dit également épreuve sportive et c'est vrai que le Rallye des Gazelles reste avant tout, bel et bien, une épreuve

sportive de 8 jours, tout au long de laquelle les participantes ont eu à parcourir près de 2 500 km à travers le désert aux pistes oubliées et aux paysages contrastés : dunes, rocaillies, galets...

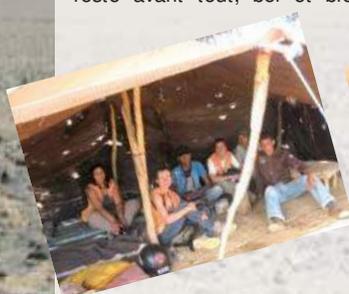
Au final, ce fut 10 jours intenses menés au rythme effréné des 7 journées de course (un prologue suivi de 6 étapes, dont 2 étapes marathon de 48 heures), des réparations mécaniques sur le véhicule à assurer soi-même, des levers à 4 heures du matin avant de partir pour au moins 12 heures de conduite. Un rallye où l'entraide entre participantes, et parfois même de la part des autochtones, ne fut pas un vain mot.

Heureuses, pour leur première participation, d'arriver à bon port, à Essaouira, Sandrine et sa coéquipière ont même réussi l'exploit de terminer devant des équipages plus expérimentés : 58^{ème} sur 96.

Pour cela, elles auront dû affronter moult épreuves : la tempête de sable le 1^{er} jour où leur tente fut ensablée et à moitié arrachée ; leur nuit dans le désert au cours de l'étape marathon entre Neijakh et El Hazbane (358 km) ; leur frayeur dans les dunes de Merzouga, où à la recherche du bivouac et suite à une erreur de cap, elles se sont retrouvées, à la nuit tombée, de l'autre côté de la frontière algérienne. Sans l'aide inattendue de deux enfants qui passaient par là en vélos et qui leur ont indiqué la piste menant au campement, elles en auraient été quittes pour dormir dehors, sous les étoiles.

Après deux semaines d'une aventure aussi intense, le retour à la vie quotidienne à Saint-Péray n'a pas été aisé. Le corps ici mais le cœur encore là-bas et la tête pleine de souvenirs. C'était une aventure à vivre au moins une fois... voire deux puisque notre gazelle envisage déjà une seconde participation.

Et pourquoi pas dès l'année prochaine ?



Nicolas LADREYT,
dans les pas de Paul-Emile VICTOR

à l'honneur



C'est une aventure unique qu'a vécue le jeune Nicolas LADREYT, 21 ans : une expédition spéléo glaciaire scientifique au cœur des glaces du Groenland, menée par deux glacionautes, Serge AVIOTTE et Aldo PENIN, pour étudier en particulier les effets du réchauffement climatique. Aventure extraordinaire pour le commun des mortels et plus encore quand on sait que Nicolas est handicapé.

Accompagné d'un autre jeune handicapé, Geoffrey, d'une équipe de scientifiques et de personnalités, dont Gabriel BIANCHERI, député de la Drôme, Nicolas a participé à cette expédition à la fois sportive, éducative et humaine, du 19 août au 4 septembre 2007, qui l'a mené sur les traces de Paul-Emile VICTOR, célèbre explorateur et ethnologue français, spécialiste des expéditions polaires.

Après plusieurs semaines de préparation et de mise en condition, l'aventure a réellement débuté le 19 août dernier avec un départ en train pour Paris. Puis ce fut l'avion pour rallier Copenhague et le bateau en direction de l'Islande.

Après une nuit dans la cabane de Paul-Emile VICTOR, le mercredi 22 août, l'équipe s'apprête à se lancer dans une journée de marche, à l'aide d'un matériel adapté pour atteindre le glacier à étudier. Malheureusement, à cause du réchauffement climatique, le glacier a subi d'importantes modifications. Décision est prise d'emmener Nicolas et Geoffrey en hélicoptère afin d'établir un camp de base au cœur de la calotte glaciaire.

Une première mondiale : c'était la toute première fois que de jeunes handicapés moteur de naissance passaient trois jours et deux nuits sur la calotte glaciaire. Bravant certes la tempête, la neige et les températures oscillant entre 3 et 6°C mais jouissant du spectacle que la nature avait à leur offrir, avec ces couchers de soleil sur la banquise et ces nuits qui n'ont rien à voir avec celles que nous connaissons...

Cette quête du Graal, Nicolas et son ami Geoffrey vont maintenant la faire partager à d'autres adolescents. Tout au long de leur aventure, ils ont tenu un journal de bord qui leur a permis de partager leur découverte de la calotte glaciaire avec des élèves de Drôme-Ardèche. Ce carnet de route devrait également faire prochainement l'objet d'un livre.

Une telle aventure, un tel exploit, méritaient d'être salués. Et ce sont les plus illustres personnages de l'Etat qui ont tenu à féliciter nos valeureux explorateurs puisque Nicolas et Geoffrey ont été décorés, par leur compagnon d'expédition, M. BIANCHERI, de la Médaille de l'Assemblée Nationale et se sont également vu remettre une lettre du Président de la République, les félicitant de cette exceptionnelle performance humaine.

Aller jusqu'au bout de son rêve. Se dépasser soi-même. Relever un défi un peu fou : 3 expressions qui résument bien ces deux périodes qui ont permis à Sandrine et à Nicolas de vivre une véritable aventure humaine. La ville de Saint-Péray tenait à les féliciter et à leur rendre hommage.





Vie associative : l'OMS - l'OMA

La vie associative saint-périllaise est riche. Riche de ses associations humanitaires, culturelles, sportives ou sociales. Riche également de ses bénévoles, maillons structurants au service d'une citoyenneté active. Pour fédérer le monde associatif et contribuer à son développement, la ville de Saint-Péray s'est dotée de deux structures associatives municipales :

- l'OMS (Office Municipal des Sports), élément essentiel au développement des sports à Saint-Péray ;
- l'OMAC (Office Municipal d'Animation Culturelle), au service non seulement des associations culturelles mais, plus largement, de l'ensemble de la population, via le programme d'animations et de manifestations.

Ces deux associations dont le champ d'action couvre la majeure partie du secteur associatif saint-périllais, à savoir le sport et la culture, fonctionnent en pleine complémentarité avec la municipalité. Au travail de l'OMAC est bien évidemment associée Michèle ROUX, adjointe à la culture, et à l'action de l'OMS se joint celle de Laurent AUDRAS, adjoint aux sports. Suite aux élections municipales, l'OMAC et l'OMS ont tous deux vu un renouvellement à leur tête :
- M^{me} Hélène GERLAND a ainsi succédé à Gérard ROMAIN à la présidence de l'OMS,
- et M^{mes} BADIER et FRONDZIAK ont pris la suite de Myriam De TORRES à la présidence de l'OMAC.



L'OMS : une association au service des associations et au service du sport

Elue conseillère municipale en 2001 puis réélue en 2008, Hélène GERLAND est depuis quelques semaines la nouvelle présidente de l'Office Municipal des Sports. Membre de l'office en tant que déléguée du conseil municipal depuis 2001, puis secrétaire adjointe, elle connaît les dossiers relatifs au sport et aux associations sportives.



Parallèlement à l'Office Municipal des Sports, le service des sports est également un chaînon essentiel au développement du secteur sportif. Représenté par Laurent AUDRAS, adjoint aux sports, et deux agents territoriaux, le service des sports est plus particulièrement chargé de répondre aux besoins quotidiens de la gestion de ce secteur, aux nécessités d'aménagement des installations municipales ou d'annonce des manifestations. Il s'occupe aussi de la présentation du budget consacré au sport. Depuis cette année, il englobe tout ce qui touche au centre de loisirs, au sein d'un service sport - animation renforcé.



L'Office Municipal des Sports est un organe essentiel de discussion et de concertation pour la promotion du sport dans notre commune.

Rassemblant en son sein, les associations sportives saint-périllaises, son rôle est en quelque sorte de mieux les connaître pour mieux les aider. De par sa proximité avec le milieu sportif, l'O.M.S. est en effet idéalement placé pour connaître ses besoins et relayer ses demandes auprès des élus.

Depuis 1996, dans un contexte de hausse annuelle de l'enveloppe municipale consacrée aux clubs sportifs,



L'OMS s'est doté d'une grille précise pour l'attribution de subventions aux associations : des critères qui prennent en compte notamment les effectifs, l'action au service des jeunes, de l'arbitrage ou de la formation, les performances obtenues...

Mais l'OMS, c'est également un acteur de l'animation de notre ville, par les nombreuses actions menées sous son égide : la cérémonie des récompenses, la soirée détente inter-associations qui s'est déroulée le vendredi 6 juin, sans oublier le forum des associations, en collaboration avec l'OMAC, programmé le 13 septembre 2008.



Elues conseillères municipales en 2008, Isabelle BADIÉ et Véronique FRONDZIAK sont les coprésidentes de l'Office Municipal d'Animation Culturelle.



Elles ont toutes deux une solide expérience de la vie associative puisque la première est présidente des Ateliers d'Arlequin, et la seconde ancienne présidente d'une association de parents d'élèves.



A côté de l'OMAC, le rôle de Michèle ROUX, adjointe à la culture, est déterminant pour dynamiser la vie associative culturelle et proposer un programme d'animations pour le plus grand nombre.



Conseillère municipale lors du précédent mandat, elle était également vice-présidente de l'Office Municipal des Sports où elle a travaillé en pleine collaboration avec l'OMAC sur des dossiers communs comme le forum des associations par exemple.

L'OMAC : enrichir et développer l'offre culturelle



Le mot des présidentes...

« Coprésidentes de l'OMAC, c'est avec plaisir et enthousiasme que nous prenons la suite de Myriam De TORRES. Dans la continuité de nos prédécesseurs, nous espérons apporter aux Saint-Pérollaises et aux Saint-Pérollais toute la richesse des envies, de la créativité et l'imagination de notre tandem. Déjà au travail avec toute l'équipe du CEP, nous vous retrouverons pour tous les grands rendez-vous festifs de Saint-Péray ».

Isabelle BADIÉ et Véronique FRONDZIAK.

En plein essor depuis 1995, l'offre culturelle à Saint-Péray repose sur l'action de l'OMAC, qui propose chaque année un programme varié d'animations tout public.

L'OMAC est au cœur de toutes les animations proposées sur la commune,

- que ce soit en tant qu'organisateur (vogue de Pâques, fête de la musique, Crussol en Fête - en partenariat avec l'OMC de Guilherand-Granges - fête des vins et du jumelage, forum des associations - en partenariat avec l'OMS- ou marché du goût),
- ou que ce soit en tant que partenaire d'autres associations (l'OMAC s'associe par exemple au festival jeune public de la Compagnie Zinzoline).

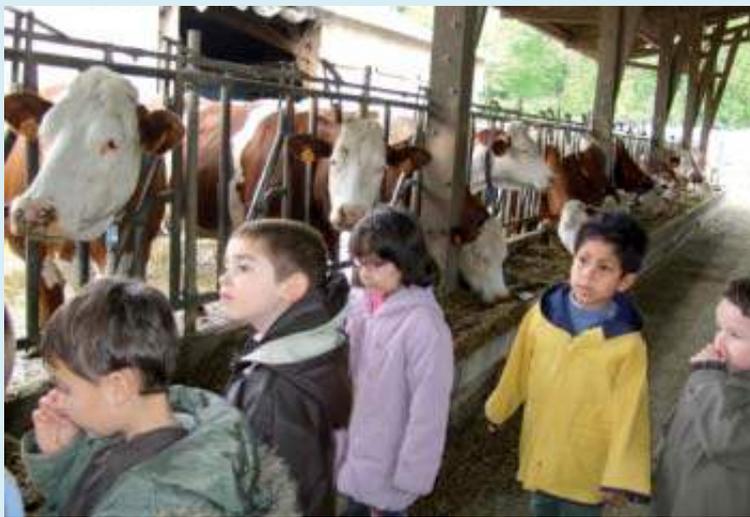
A côté de ces manifestations traditionnelles, d'autres rendez-vous plus ponctuels sont présentés par l'OMAC : concerts, théâtre, spectacles...

L'OMAC est enfin partie prenante dans les animations proposées par les deux



structures à vocation culturelle de la commune : l'école municipale de musique qui propose un programme varié de concerts et d'auditions, et la bibliothèque municipale qui organise régulièrement des rencontres avec ses lecteurs ou des animations à destination des plus jeunes.





Sortie à la ferme pour les enfants du centre de loisirs.



Initiation au sport boules pour les écoliers.



Cérémonie du 8 mai au monument aux morts.



Chasse au trésor au centre de loisirs Sac... Ados : à la recherche des œufs cachés.



Visite du Parc de Chavaran par la délégation de Groß-Umstadt...



... et sortie au parc aquatique de Saint-Jean du Gard.



Inauguration de la stèle Julien TAVENARD (en médaillon) au stade de la Plaine, dont le terrain d'honneur porte désormais le nom.





Prévention Routière : à l'école de la sécurité.



Pliage, découpage, collage... les artistes de Sac... Ados en action.



Tournois de printemps du Rhône-Crussol Foot 07 ...



... toujours un succès !



Concert au Cep du Prieuré, avec le concours de l'European Tuba Trio.



Rencontres Sciences au Cep du Prieuré : les écoliers à la découverte du corps humain.



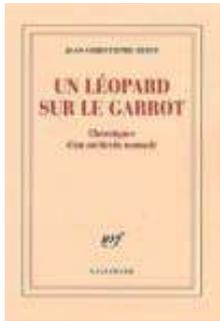
Encore quelques semaines de règne pour nos Reines.



Médailles de la Famille Française : les mamans récompensées entourées de leurs familles.

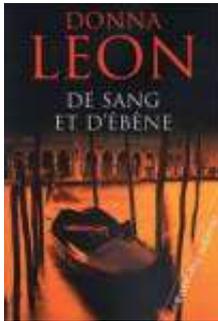
Bibliothèque municipale

🎧 les coups de cœur de la bibliothèque



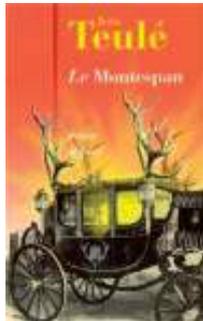
Un léopard sur le garrot,
chroniques d'un
médecin nomade, de
Jean-Christophe RUFIN
(Gallimard).

Examen de conscience, récit autobiographique du parcours en zigzag d'un être peu ordinaire, d'un médecin pas comme les autres. Lancé dans la grande aventure de l'humanitaire, pionnier de Médecins sans frontières avec Bernard Kouchner, puis plus tard d'Action contre la faim, ses innombrables missions le mèneront partout où les hommes souffrent et meurent.



De sang et d'ébène,
de Donna
LEON (Calmann-Lévy)
Roman

Venise, un soir d'hiver. Un vendeur à la sauvette africain est assassiné au beau milieu de Campo San Stefano. Un groupe de touristes américains était sur la place, marchandant des contrefaçons de sacs de marque, mais personne n'a rien vu qui puisse aider la police. Qui était réellement cet immigrant qui portait sur lui des diamants bruts ? Comment s'est-il retrouvé en possession d'un tel trésor ? Et pourquoi cherche-t-on à décourager le commissaire dans son enquête ?



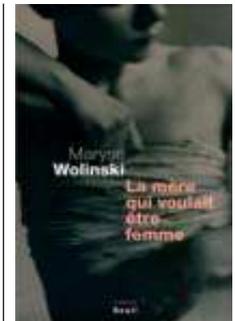
Le Montespan,
de Jean TEULÉ (Julliard)
Roman

En 1663, Louis-Henri de Montespan, jeune marquis désargenté, épouse la somptueuse Françoise «Athénaïs» de Rochechouart. Lorsque cette dernière accède à la charge de dame de compagnie de la reine, ses charmes ne tardent pas à éblouir le monarque. D'époux comblé, le Montespan devient alors la risée des courtisans. Désormais, et jusqu'à la fin de ses jours, il n'aura de cesse de braver l'autorité de Louis XIV et d'exiger de lui qu'il lui rende sa femme.



La réserve,
de Russel BANKS
(Actes Sud) - Roman.

En 1936, un peintre, Jordan Groves, pose son hydravion sur un lac des monts Adirondacks, dans l'état de New York. Sur la rive, dans sa propriété cossue et pourtant si proche de la nature, Carter Cole entend montrer sa collection de toiles à l'artiste venu du ciel. Mais la fille des lieux, Vanessa, éclipse tout, brouille les pistes ; elle sèmera la confusion, la terreur, la folie, le meurtre et la désespérance.



La mère qui voulait être femme,
de Maryse WOLINSKI
(Seuil) - Roman.

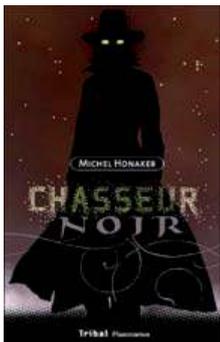
Trois femmes : Marta, Cécile, Esther. Trois générations soudées malgré elles par un secret de famille.



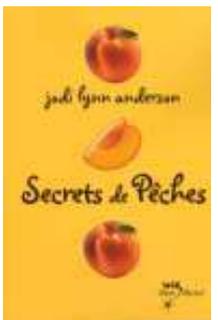
Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte :

- le mardi, de 15h30 à 18h30
- le mercredi, de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h30
- le samedi, de 9h30 à 12h30

🎧 et du côté des plus jeunes...



Chasseur noir
Michel HONAKER
(Fammarion) - Fantastique
D'anciennes légendes parlent de celui qui, pour avoir pactisé avec le Mal, se voit condamné à galoper chaque nuit à la poursuite des démons. Jusqu'à la fin des temps, il se doit d'accomplir sa mission, inlassablement...



Secrets de pêches
Jodi-Lynn ANDERSON et
Claudine RICHTIN (Albin
Michel) - Roman ado.

Après avoir travaillé un été dans un verger, trois jeunes filles très différentes se préparent à passer une nouvelle et dernière année scolaire avant l'université. Chacune avec ses propres rêves et inquiétudes.



Basket Dunk
(Bamboo Edition) - BD
jeunesse.

Si, comme tout basketteur qui se respecte, vous avez besoin de détente, précipitez-vous sur les gags riches en rebondissements de CAZENOVE, PLUMERI et MAURICET : grâce à Basket Dunk, vous serez peut-être le prochain seigneur de l'anneau.



La disparition d'Anastasia Cayne
Gregory Galloway (Albin Michel) - Polar ado
Il menait une vie plutôt tranquille, ce lycéen très ordinaire, que personne ne remarquait. Jusqu'à ce fameux jour où Anna, une élève nouvellement arrivée, adolescente à la forte personnalité, lui adresse la parole et bouleverse ainsi son existence.



Hésitation
Stephenie MEYER
(Hachette jeunesse)
Roman ado
Alors que Seattle est ravagé par des mystérieux meurtres et qu'une vampire continue sa vengeance, Bella se retrouve encerclée par le danger. Au milieu de tout ça, entre son amour pour Edward et son amitié pour Jacob, sa décision a le potentiel d'enflammer le combat entre vampires et loups-garous.

Un été plein de surprises avec

Vous pouvez encore inscrire vos enfants jusqu'au 3 juillet auprès du service Sport - Animation de la Mairie (1^{er} étage).

"Sac... Ados" Centre de Loisirs

Ville de Saint-Péray

Pour les vacances d'été,

le centre de loisirs accueillera enfants et adolescents, de 4 à 18 ans, **du 7 juillet au 1^{er} août 2008.**

Précision : à la différence des autres vacances, les inscriptions pour le centre de loisirs d'été se font à la semaine et non pas à la journée.

Pour ces quatre semaines d'activités, les deux co-directeurs de la structure, Philippe PEALAT et Karine BOGHOSSIAN, ont concocté un programme d'activités variées qui devrait réjouir petits et grands : piscine, visites, jeux, ateliers manuels et artistiques... pour les plus petits et activités sportives pour les plus grands (karting, escalade, golf, rafting, canyoning, spéléologie, VTT...).

Le programme complet est également disponible en ligne sur le site Internet de la mairie avec les dossiers d'inscription à télécharger.

Sur vos agendas : prochain Sac... Ados vacances de Toussaint du **27 octobre au 5 novembre.**



Pour tous renseignements, contactez la mairie de Saint-Péray au **04 75 81 77 77** ou rendez-vous sur le site Internet de la ville : www.st-peray.com

Attention : en raison des contraintes d'organisation et de la capacité d'accueil limitée, les inscriptions seront closes le 3 juillet, impérativement.

NOUVEAU ! Rentrée septembre 2008



Restauration scolaire Garderies périscolaires

Les dossiers d'inscription aux services de restauration scolaire ou de garderies périscolaires sont à disposition des parents depuis le 9 juin, dans les écoles et garderies, ainsi qu'à la mairie et sur le site Internet www.st-peray.com.

Ces dossiers sont à déposer, en mairie, dûment complétés, avant le 25 juillet 2008.

Médaille Famille FRANÇAISE

Trois mamans à l'honneur

Mercredi 4 juin, quelques jours après la Fête des Mères, Monsieur le Maire et son adjointe à l'action sociale, Valérie MALAVIEILLE, ont eu le plaisir de remettre la médaille de bronze de la Famille Française à trois mères de famille saint-pérolaises.

Décernées par le Préfet de l'Ardèche à M^{me} Andrée DUMAS (4 enfants), M^{me} Catherine LARUE (4 enfants) et M^{me} Patricia MAISONNAS (5 enfants), ces distinctions honorifiques leur ont été attribuées, afin de rendre hommage à leurs mérites et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation.

Après la remise des médailles et des diplômes, une composition florale et un cadeau ont été offerts par la municipalité à chacune des heureuses mamans, avant le traditionnel verre de l'amitié.

PISCINE MUNICIPALE



Ouverture au public jusqu'au 30 août 2008

- **Horaires jusqu'au 4 juillet 2008**
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h
Mercredi, samedi de 12h à 19h
- **Horaires du 5 juillet au 30 août 2008**
Tous les jours (sauf dimanche) de 12h à 19h30

BON POUR UNE ENTREE GRATUITE

à la piscine municipale de Saint-Péray

Pour un jeune de moins de 18 ans ou étudiant (sur présentation d'un justificatif de situation et d'âge).

NOUVEAU : offre valable du 5 juillet au 30 août

Nom :

Prénom :

Age :

L'eau : une richesse à préserver



Chaque année, de nombreux départements sont concernés par les mesures de restriction de consommation d'eau : même si notre territoire, de par sa proximité avec le Rhône, est bien souvent épargné, le département de l'Ardèche dans son ensemble n'échappe pas à ce phénomène.

Pourtant chacun d'entre nous peut, au quotidien, agir pour préserver la ressource en eau. De même que les petits ruisseaux font les grandes rivières, les petits gestes peuvent faire de grandes économies : **en veillant à ses gestes quotidiens, il est possible de réduire sa consommation d'eau de 30%.**

D'après une récente étude en effet, chaque Français consomme, à son domicile, environ 160 litres par jour d'eau potable, soit près de 55 m³ par an, dont une infime partie est destinée à un usage alimentaire. Le reste est utilisé pour l'hygiène et le nettoyage.

Les possibilités d'économie d'eau sont donc nombreuses et, pour éviter le gaspillage et réduire sa facture d'eau, il faut bien avoir à l'esprit que :

- **il est possible** d'utiliser moins d'eau pour satisfaire chaque usage ;
- **il n'est pas nécessaire** d'utiliser de l'eau potable pour tous les usages.

Les bons gestes à retenir

▶ Traquer et réparer les fuites

Un robinet qui goutte, c'est 100 litres d'eau perdus chaque jour et une chasse d'eau qui fuit, c'est jusqu'à 1 000

litres d'eau perdus chaque jour. Les fuites pouvant représenter 20% de la consommation d'un foyer, il est donc très important de vérifier régulièrement l'état des tuyauteries et robinetteries.

Attention, si un robinet qui coule se repère facilement, des canalisations mal entretenues peuvent fuir à l'intérieur des murs.

Pour s'en rendre compte, il suffit de noter les chiffres relevés au compteur un soir au coucher (*robinets fermés bien entendu*) et le matin au réveil avant toute utilisation : une différence entre les deux nombres indiquera une fuite invisible à réparer.

▶ Changer ses habitudes à la maison

- Je préfère la douche au bain le plus souvent possible : une douche consomme en effet seulement 60 litres d'eau au lieu de 150 à 200 litres pour un bain.
- Lorsque je fais la vaisselle, je remplis les deux bacs d'eau (*un pour le lavage, l'autre pour le rinçage*) au lieu de laisser couler l'eau en continu.
- Je coupe l'eau lorsque je me savonne, lorsque je me lave les dents ou lorsque je me rase.

Bien s'équiper pour mieux (et moins !)

consommer



Des installations simples et des appareils électroménagers adaptés permettent de réduire la consommation d'eau et de réaliser ainsi des économies.

Le mousseur économiseur

A installer sur le robinet, il permet d'éviter les fuites et de diminuer le débit tout en conservant une pression identique à un robinet non équipé. La quantité d'eau est réduite mais compensée par de l'air. Economie d'eau : plus de 50 %.

Le stop douche

Ce petit système qui se fixe entre le robinet et le tube flexible de la douche, particulièrement recommandé pour les robinetteries sans mitigeur, permet de stopper l'eau tout en gardant momentanément la température désirée par exemple le temps de se savonner. Economie d'eau : 20 litres par minute d'eau stoppée.

Le robinet thermostatique

Avec un robinet de douche classique, une grande quantité d'eau est perdue lorsque l'on ajuste la température. Avec un robinet thermostatique, en trouvant instantanément la bonne température, on peut économiser 15 % de l'eau d'une douche.

Le réducteur de débit

Il s'installe sur une pomme de douche à la base du flexible et permet de réduire le débit d'eau de moitié tout en gardant la même pression de jet. Il entraîne à la fois une économie d'eau et d'énergie. Economie d'eau : 50 %.

La pomme de douche économique

Une autre solution existe pour la douche, la pomme de douche avec aérateur qui, en fractionnant les gouttes d'eau par l'ajout de bulles d'air leur donne une surface de contact plus grande avec la peau. On a l'impression d'utiliser la même quantité d'eau et pourtant on fait 30 à 40 % d'économie.

Chasse d'eau à deux vitesses

Au niveau de la chasse d'eau, un dispositif de réglage du débit à deux boutons permet de réaliser de grandes économies : au lieu de 10 litres à chaque utilisation, on utilise seulement 3 à 6 litres d'eau.

Et encore...

Lors de l'achat d'un lave-linge ou d'un lave-vaisselle, regardez bien l'étiquette de performance énergétique. Cette indication permet également de connaître la consommation d'eau de ces appareils, grâce à un classement par lettre, de A pour les plus performants à G pour les moins économiques. En effet, leur niveau de consommation peut varier, pour un lave-vaisselle de 15 à 40 litres et pour un lave-linge de 60 à 130 litres.

Sources : Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables



- Je fais tourner le lave-linge et le lave-vaisselle uniquement lorsqu'ils sont pleins ou alors j'utilise la fonction «demi-charge» ou «éco» si elle existe sur l'appareil : en privilégiant le lavage de la vaisselle en machine, on utilise 15 à 19 litres d'eau au lieu de 30 à 80 à la main.
- Je pense à collecter l'eau de pluie pour arroser la pelouse, le jardin ou laver la voiture : avec un système de récupération installé sur les gouttières par exemple, il est possible de récupérer plus de 50 m³ par an dans le cas d'une maison de 100 m².

Penser «récupération»

- Je réutilise l'eau de nettoyage des légumes pour arroser plantes et fleurs.



- J'arrose mon jardin le soir, juste avant la tombée de la nuit, lorsque l'évaporation est minimale.
- Je n'arrose pas la pelouse en été et je ne la tonds pas : elle reverdira dès les premières pluies de l'automne et en ressortira fortifiée.
- J'installe un système de micro-arrosage goutte-à-goutte basse pression qui laisse s'écouler une infime quantité d'eau régulièrement à la base des plantes.
- Je préfère l'arrosoir au jet si mon jardin est réduit, car l'écoulement de l'eau est plus lent donc la terre l'absorbe plus facilement.

DERNIERE MINUTE...

Soucieux d'apporter une réponse concrète en matière de développement durable et d'environnement, le conseil municipal a instauré un groupe de travail spécialement chargé de ces problématiques afin que l'action globale de la municipalité s'inscrive dans cette perspective, dans l'étude, la préparation ou la mise en œuvre de ses projets.

En ville, apprenons à partager la rue



Les CM2 de l'école du Quai prêts à se confronter au Code de la route.

SECURITE ROUTIERE

Espace de circulation, la ville est également un lieu de vie, où tous se côtoient quotidiennement. Tour à tour automobiliste, cycliste, piéton... , chacun d'entre nous doit s'adapter aux conditions spécifiques de circulation des uns et des autres et concilier vigilance et respect mutuel.

Piétons, vous avez des droits... et des devoirs !

Usagers de la route à part entière, les piétons ont des droits : les conducteurs de véhicules ont l'obligation de leur céder le passage, dès l'instant où ils sont engagés sur un passage protégé. A contrario, le piéton est également tenu à certaines obligations :

- circuler sur les trottoirs ou accotements,
- si un passage piétons est situé à moins de 50 mètres, l'utiliser pour traverser ; en cas d'absence de passage protégé, toujours traverser la voie de façon perpendiculaire (jamais en diagonale),
- toujours s'assurer de la visibilité et de la distance des véhicules,
- à la descente d'un bus, s'assurer de n'être pas caché des autres usagers, par le véhicule.

En ce qui concerne les rollers et patinettes, ceux-ci ne doivent en aucun cas circuler sur la route mais sur les trottoirs, en respectant les piétons.

Cyclistes, le Code de la route vous concerne aussi !

Comme tout conducteur, les cyclistes doivent appliquer les règles du Code de la route :

- la 1^{ère} des règles est le respect des feux de signalisation, des stops, des sens interdits et des priorités,
- ne pas circuler sur les trottoirs et utiliser, lorsqu'elles existent, les bandes cyclables ; ne circuler, en tout état de cause, que du côté droit de la chaussée (sauf piste cyclable inverse),

- signaler ses changements de direction et s'assurer d'être toujours visible des autres véhicules (ne jamais rester en dehors du champ de vision des automobilistes).

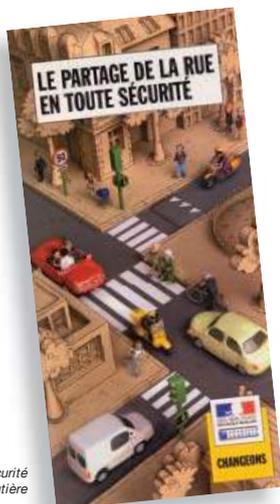
Cyclomotoristes, motocyclistes, apprenez à maîtriser votre deux-roues !

- éviter tout changement brusque de direction et anticiper les comportements des autres usagers,
- porter une attention particulière au respect des distances de sécurité,
- s'assurer de la bonne signalisation et de la visibilité de son véhicule, en particulier la nuit,
- en ville, comme sur la route, le port du casque est obligatoire.

Automobilistes, tenez compte des autres usagers plus vulnérables que vous !

- respecter les piétons et ralentir à l'approche des passages protégés,
- adapter sa vitesse en fonction des usagers rencontrés, du lieu traversé et des circonstances climatiques,
- rester particulièrement vigilant aux abords des arrêts de bus,
- signaler toujours vos changements de direction (clignotants), en particulier dans un rond-point, pour permettre de fluidifier la circulation.

Pour tous les usagers motorisés : en agglomération, respectez la limitation de vitesse, ne dépassez pas les 50 km/h, pour garantir la sécurité de tous.



Déjections canines : ça suffit !



Les propriétaires de chiens doivent devenir responsables

Malgré toutes les mesures prises par les services municipaux (campagne de sensibilisation, installation, dans différents endroits de la ville de bornes de propreté avec un système de distribution de sacs «ramasse-crottes»...), force est de constater que tous les propriétaires de chiens ne jouent pas le jeu et que les déjections canines jonchent encore trop souvent nos rues, trottoirs et espaces verts.

Ce problème d'hygiène et de salubrité publique constitue, rappelons-le, un coût financier conséquent pour le budget de la collectivité et donc pour le contribuable.

En cas d'acte d'incivilité «canine», déjections sur la voie publique (rues passantes, trottoirs...), les pelouses ou les parterres de fleurs, les maîtres indécents seront sanctionnés et verbalisés. Pour le respect de tous et la liberté de chacun de pouvoir profiter d'une ville propre, c'est un véritable appel au civisme des maîtres qui est lancé, avec une règle claire : **ramassage obligatoire ou procès-verbal dressé pour les contrevenants.**



Comité Départemental de l'Ardèche

PREVENTION ROUTIERE

le palmarès 2008

Organisé au mois de mai dernier, sous l'égide de la délégation départementale de la Prévention Routière, par nos policiers municipaux, le concours 2008 a réuni l'ensemble des élèves de CM² des écoles de la commune. Après une matinée d'enseignement théorique dispensé par nos agents, les élèves ont été confrontés, vélo en main, à des épreuves de circulation sur piste afin de tester et d'évaluer leurs comportements routiers.

Le palmarès 2008 a vu 3 élèves récompensés, qui auront l'honneur de représenter leur classe et la commune lors de la finale départementale organisée à Privas.

Félicitations à :

- Florian PROMONET de l'école des Brémondrières,
- Justine MONOLIN de l'école du Quai,
- et Arthur GUILLEMIN de l'école de la Sainte-Famille.

PREVENTION DES NUISANCES



Les travaux de bricolage ou de jardinage nécessitant l'utilisation d'appareils bruyants, comme les tondeuses à gazons, les motoculteurs ou les tronçonneuses sont strictement réglementés.

Afin de contrôler au mieux ces nuisances sonores, un arrêté préfectoral du département de l'Ardèche du 12 juillet 2002 précise les plages horaires pour ce type d'activités :

- du lundi au samedi de 8h à 20h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Dans un esprit de courtoisie et de citoyen-neté, il est quoi qu'il arrive toujours préférable d'avertir le voisinage avant de procéder à des activités bruyantes.

VEGETAUX INCINERATION



L'incinération des végétaux est strictement interdite du 1^{er} juillet au 30 septembre.

En dehors de cette période, l'incinération de végétaux est soumise à des règles précises :

- 1) je fais une déclaration préalable en mairie, au moins 2 jours avant la date de début d'incinération (le délai de validité de la demande est de 2 mois) ;
- 2) je téléphone aux pompiers le jour de l'incinération.

Enfin, dans le souci de réduire les nuisances résultant de la production de fumées, il est rappelé que l'incinération est interdite dans un rayon de 50 mètres autour des habitations.

Contact : Services techniques municipaux
Tél. : 04 75 81 77 70

Le nouveau conseil communautaire



Alors que l'on parle de plus en plus d'intercommunalité à l'échelle de l'agglomération valentinoise, il est une structure intercommunale qui, jour après jour, fait preuve de son efficacité : la communauté de communes Rhône-Crussol (CCRC).



Depuis sa création en 2005, la CCRC a en effet initié de nombreux projets en matière d'aménagement de l'espace, de développement économique, de protection et de mise en valeur de l'environnement, de création, d'aménagement et d'entretien de la voirie...

Dans les prochains mois, la CCRC va poursuivre ses missions avec à sa tête un nouveau conseil communautaire, suite au renouvellement des conseils municipaux de chacune des communes membres.

Véritable organe d'administration de la communauté de communes, le conseil est composé de représentants de chaque commune membre, au prorata de sa population. Il compte ainsi 21 membres titulaires : 2 représentants de Châteaubourg, 4 de Cornas, 7 de Guilhaud-Granges, 5 de Saint-Péray et 3 de Touloud, et autant de membres suppléants.

Les représentants titulaires saint-pérollais sont : Jean-Paul LASBROAS, Valérie MALAVIEILLE, Alain GAILLARD, Laurent AUDRAS et Paul JAECK. (Suppléants : Joëlle CORNUT-CHAUVINC, Eliane FIEF, Pierre MARILLER, Catherine MARTIN et Jean-Paul VIGNON).

Lors de la première réunion de ce nouveau conseil le 9 avril, les représentants des communes ont procédé à l'élection de l'organe exécutif composé du président assisté de 4 vice-présidents :

Le bureau de la communauté de communes :

Président de la communauté de communes : Dr Henri-Jean ARNAUD
(conseiller municipal de Guilhaud-Granges)

1^{er} vice-président en charge de l'économie et des finances : Jean-Paul LASBROAS (maire de Saint-Péray)

2^{ème} vice-président en charge des équipements nouveaux : Patrick DERIVAZ (maire adjoint de Cornas)

3^{ème} vice-président en charge de l'environnement, de la voirie et de l'assainissement : Michel LETANG (maire de Touloud)

4^{ème} vice-président en charge des moyens communautaires : Laurent COURBIS (maire de Châteaubourg).

CANICULE : APPEL A LA VIGILANCE ET A LA SOLIDARITE



Dans le cadre d'un plan national, la mairie de Saint-Péray renouvelle son appel à la solidarité de proximité pour aider les plus exposés et les plus fragiles d'entre nous. Halte à l'indifférence ! Soyons vigilants !

Parallèlement, la mairie réactive son plan de vigilance et met en place, comme l'année dernière, un registre nominatif relatif aux personnes à risques (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées, personnes isolées...) souhaitant être contactées en cas de déclenchement de plan canicule ou de plan d'urgence.

Comment s'inscrire sur le registre ?

- sur déclaration de la personne ou de son représentant légal, par écrit, téléphone ou courrier électronique ;
- sur la demande d'un tiers par écrit.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en mairie, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Tél. : 04 75 81 77 77

Fax : 04 75 81 77 78

Courriel : servicesadministratifs@st-peray.com

Du nouveau dans la vie économique

LE CERCLE
lounge bar & club

LE CERCLE
Le Mialan
07310 ST PERAY
0475446060



Depuis le changement de propriétaire de l'ancien restaurant discothèque LE PRIVE, cet établissement a connu une véritable métamorphose, parfaitement en phase avec sa double vocation de restaurant et de discothèque. Ouvert 5 jours sur 7 (fermeture les dimanches et lundis), midi et soir, le restaurant LE BOUDOIR propose une cuisine variée dans un cadre entièrement réaménagé.

Changement de formule également pour la discothèque qui a laissé place à un lounge bar & club : LE CERCLE, ouvert les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis soirs, à partir de 18h30.

Doté d'un parking gardé de près de 300 places, l'établissement qui organise concerts, spectacles, soirées à thèmes et autres divertissements, dispose également d'une terrasse ombragée en été et chauffée en hiver, pour le restaurant mais aussi pour la partie discothèque les jeudis, vendredis et samedis. L'installation d'une piscine d'été est aussi programmée.

Adresse : La Mouline
Tél. : 06.32.59.79.89 / 04.75.44.60.60
Site Internet : www.lecerclelounge.com



COUP DE PROJECTEUR
SUR EDWIGE &... TRALALA

Edwige &... tralala

EDWIGE &... TRALALA est une micro entreprise créée par Edwige FEDOROFF qui réalise des créations artisanales de bijoux fantaisie : fabrication à la main de colliers, sautoirs, bagues, bracelets, boucles d'oreilles et bijoux pour les enfants.

Après avoir débuté son activité en octobre 2005, Edwige FEDOROFF a franchi une nouvelle étape en mars 2008 avec l'ouverture d'une boutique exposition, sous l'auberge / crêperie de Crussol, face au parking du château de Crussol.

La boutique est ouverte les dimanches, de 14h à 18h, d'avril à septembre (accès à l'atelier et démonstration de fabrication de perles en argile polymère).

Prochainement : ouverture en juin 2008 d'une boutique de vente en ligne sur Internet avec paiement sécurisé, sur le site : www.edwigetralala.com

Tél. : 09.50.53.74.38

Courriel : edwigefedo@free.fr

Blog : <http://edwigefedo@free.fr>



BOULANGERIE TEYSSEIRE

Depuis le 1^{er} avril 2008 et suite au départ de M. et M^{me} BERNARD, M. et M^{me} Benoît TEYSSEYRE sont les nouveaux propriétaires de la boulangerie pâtisserie de la rue Ferdinand Malet, où vous pourrez trouver toute une gamme de pains et de pâtisseries. Ouvert du mardi au samedi, de 6h à 12h30 et de 15h à 19h15, et le dimanche de 6h30 à 12h30 (fermeture hebdomadaire le lundi).

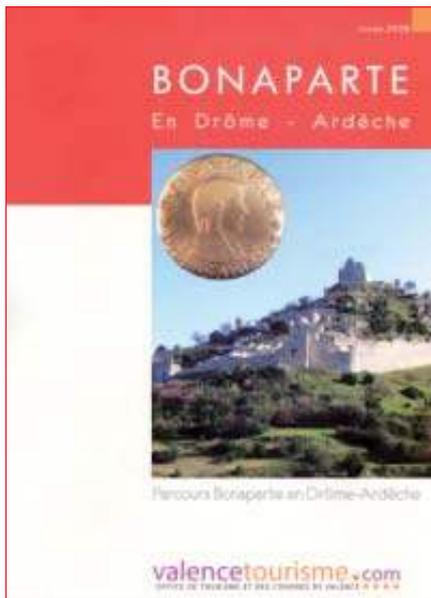
Adresse : 10 rue Ferdinand Malet - **Tél. : 04.75.40.30.77**

Rectificatif : une erreur s'est glissée dans l'article Vie économique du dernier Saint-Péray Magazine. Le numéro de téléphone de l'entreprise **MON JARDINIER** est le suivant : **06 75 13 95 64.**

MON JARDINIER



Sur les traces de Bonaparte



L'association Bonaparte à Valence se fait fort de célébrer la mémoire du passage dans notre région de celui qui allait devenir Napoléon 1^{er} : affecté un temps à la garnison de Valence, le jeune Bonaparte a en effet parcouru le territoire des environs de Valence, pour le plus grand bonheur des historiens locaux.

Aujourd'hui, en collaboration avec **Valencetourisme.com**, l'association vient de mettre en place quatre circuits Bonaparte en Drôme-Ardèche, reliant pas moins de 40 communes, de Saint-Rambert-d'Albon au Nord à Bourdeaux au Sud, en passant par Saint-Jean-en-Royans à l'Est... et Saint-Péray à l'Ouest.

«En 1786, Bonaparte, excellent géomètre, mesure précisément la hauteur de la falaise calcaire au pied de laquelle se

niche Saint-Péray. Son attirance pour le site de Crussol le fera escalader, au grand effroi de son frère Louis, la paroi verticale sur laquelle est construit le château de Crussol, berceau de la famille d'Uzès».

C'est pour commémorer cela qu'une plaquette touristique vient d'être éditée avec la pose d'un clou symbolique dans chacune de ces villes, devant l'Hôtel de ville pour ce qui est de Saint-Péray. Alors, à bientôt sur les traces de Bonaparte...

Pour tout renseignement :

Association Bonaparte à Valence

Tél. : 06 80 42 69 30

Site Internet : www.bonaparte-a-valence.fr

Courriel : bonaparteavalence@orange.fr

CRUSSOL EN FÊTE et LA FÊTE DES VINS ET DU JUMELAGE, DEUX ANIMATIONS INCONTORNABLES



Partez à la découverte du Moyen-Âge

- Dès 15h : après-midi ludique riche en divertissements et en découvertes : campement médiéval, spectacles équestres, contes et spectacles de rue, jeux médiévaux, balades à dos d'âne.
- A partir de 19h : repas de Monsieur et Madame PORTE (6 €).
- Dès 21h30 : concert et soirée folk.
- 22h30 : spectacle son et lumière et embrasement du château.

Deux journées d'animations, un même programme, pour revivre le quotidien d'un village médiéval.

Site ouvert de 15h à 23h30

Tarifs piétons : 6 € (gratuit moins de 13 ans) - Supplément navette : 2 €.

FETE DES VINS ET DU JUMELAGE

Vendredi 5, Samedi 6 et Dimanche 7 septembre.

Vendredi : soirée du jumelage et élection de la reine des vins et du jumelage

- animations musicales dans les rues et sous le chapiteau, en soirée
- à partir de 20h : spectacle musical et élection de la reine des vins et du jumelage 2008

Samedi : journée sportive et récréative, soirée variétés

- manifestations sportives et ateliers artistiques : rallye cyclo route et VTT, randonnées pédestres, concours de pétanque, tournoi de rugby, concours de shoots de basket, animation mini-golf, ateliers cirque et dessins...
- à partir de 19h : podiums musicaux à travers la ville
- à partir de 20h30 : soirée variétés internationales sous le chapiteau

Dimanche : Saint-Péray à l'heure du jumelage et de la fête

- à partir de 10h : déambulations musicales dans les rues de la ville
- 10h30 : cérémonie officielle du jumelage sous le chapiteau, suivie d'un vin d'honneur
- 15h : grande parade musicale et folklorique
- à partir de 17h : spectacle de groupes folkloriques sous le chapiteau et place de la Paix
- à partir de 18h : orchestre et animation musicale rue Ferdinand Malet

Rendez-vous incontournable de ce week-end de festivités,

le Marché aux Vins des côtes du Rhône méridionales et septentrionales organisé par la Confrérie du Saint-Péray accueillera amateurs de vins et de produits de bouche au gymnase municipal.

De 9h à 19h, samedi 6 et dimanche 7 septembre.



Ils sont nés...

BARD Loan	14 mars
BORDET Myriam	14 mars
OOKA Nagayuki	14 mars
HART Clémence	18 mars
MASSE Chloé	25 mars
MAURE Nina	26 mars
CHAZOT Jessica	4 avril
LALILI Noha	17 avril
FABRES Myrtille	21 avril
OLIVIER Johann	25 avril
RONDEU Antonin	25 avril
BOFFY Léa	4 mai
DESM EURE Rosa	10 mai
CARA Nelly	16 mai

Ils se sont unis...

DALLARD Christophe et COLOMBAT Brigitte	29 mars
LAVOLLÉ Vincent et GAGNEUX Stéphanie	12 avril
TERRAS Genséric et THOMÉ Claire	31 mai

Ils nous ont quittés...

MOUNIER François - 60 ans	15 mars
AIGUESPARSES Christiane - 62 ans	26 mars
LODIER Antonin - 81 ans	27 mars
BOVAS Lucien - 77 ans	28 mars
LIONNET Joseph - 91 ans	17 avril
DAUPHIN Henria - 84 ans	19 avril
OZIL Liliane - 91 ans	25 avril
PAGNAT Marcelle - 95 ans	27 avril
SAUTEL Irène - 68 ans	29 avril
CHANGEAS André - 80 ans	2 mai
GAVELLE Marie-Madeleine - 78 ans	20 mai
BILLIEMAZ Roland - 62 ans	27 mai
DITSLER Gilbert - 75 ans	1 ^{er} juin
PEREZ Freddy - 46 ans	2 juin

A la découverte de nos vignobles



Chaque été, depuis 8 ans, l'Office de Tourisme du Pays de Crussol organise avec les viticulteurs des AOC Cornas, Saint-Joseph et Saint-Péray, des visites guidées de vignobles, où les vigneron eux-mêmes font découvrir leurs vignes et leurs vins. (Tarif : 5 € pour les adultes - Gratuit pour les moins de 15 ans).

Les visites ont lieu les jeudis de juillet et d'août, de 16h à 18h, suivant le calendrier ci-dessous :

- jeudi 3 juillet 2008 : Domaine Courbis
- jeudi 10 juillet : Domaine du Tunnel
- jeudi 17 juillet : Domaine de Fauterie
- jeudi 24 juillet : Domaine Chaboud
- jeudi 31 juillet : Domaine Clape
- jeudi 7 août : Domaine du Biguet
- jeudi 14 août : Domaine Johann Michel
- jeudi 21 août : Domaine Alain Voge

Office de Tourisme du Pays de Crussol
1 rue de la République
Tél : 04 75 40 46 75 - Fax : 04 75 40 55 72

Site Internet : www.paysdecrussol-tourisme.com
Courriel : info@paysdecrussol-tourisme.com

Juin

jusqu'au 30 août		Ouverture de la piscine municipale
28	<i>Présenté par l'OMAC</i>	Crussol en fête en collaboration avec l'OMC de Guilherand-Granges <i>Site de Crussol</i>
29		

Juillet

du 7 juillet au 1 ^{er} août		Centre de loisirs Sac Ados Rens. : 04.75.81.77.77
du 7 au 11		Cie Zinzoline : stages «Cirque et mime / Théâtre» pour les 6 à 12 ans Rens. : 04.75.81.01.20 <i>La Cacharde</i>
à partir du 7		Atelier Nuances : stages d'arts plastiques enfants et adultes Rens. : 04.75.40.50.30 <i>Atelier Nuances</i>
26	14h	Boule Mousseuse : challenge Valere concours 32 Doubles 3 ^{ème} et 4 ^{ème} division <i>Stade des Brémondrières</i>

Septembre

5-6-7	<i>Présenté par l'OMAC</i>	Fête des Vins et du Jumelage <i>Centre-ville</i>
6-7		Marché aux Vins avec la Confrérie du Saint-Péray <i>Gymnase municipal</i>
13	<i>Présenté par l'OMAC</i>	Forum des Associations en collaboration avec l'OMS <i>CEP du Prieuré</i>
du 18 au 22		Déplacement à Groß-Umstadt avec le comité de jumelage Rens. : 04.75.81.77.81
20	8h30	Boule Mousseuse : concours «But d'Honneur» <i>Stade des Brémondrières</i>
20-21		Marché de Potiers du Pays de Crussol Rens. : Office de Tourisme <i>Guilherand-Granges</i>
21		Course pédestre : Ronde de Crussol organisée par Macadam 07
28		Grimpée cycliste de Saint Romain de Lerps organisée par le Cyclo-Club de Saint-Péray

Octobre

du 3 au 6		Déplacement à Asso avec le comité de jumelage Rens. : 04.75.81.77.81
du 13 au 24		Quinzaine de la Solidarité : collecte alimentaire organisée par la mairie et le Relais alimentaire
17	<i>Présenté par l'OMAC</i>	Destination Terroir : ateliers culinaires (en journée) et Rôtie de châtaignes (en soirée) <i>CEP du Prieuré</i>
18-19		Salon du Goût <i>CEP du Prieuré</i>

LA QUINZAINE DE LA SOLIDARITE

Du 13 au 24 octobre 2008, à l'initiative de Valérie MALAVIEILLE, adjointe en charge du domaine social, la mairie de Saint-Péray et le Relais alimentaire se mobilisent pour une nouvelle opération humanitaire, en organisant une collecte de denrées auprès des enfants des écoles des Brémondrières, du Quai et Sainte-Famille, ainsi que du collège de Crussol.

L'année dernière, grâce à la générosité de tous, ce sont 260 kg de nourriture qui avaient été collectés dans les écoles. Une générosité qui avait été un véritable bol d'air pour le Relais alimentaire afin de répondre aux demandes sans cesse croissantes des personnes dans le besoin.

Ensemble, mobilisons nous et faisons de cet élan de solidarité un acte de générosité pour les plus démunis.





Location de Matériels et toute
la Motoculture de Plaisance

B. L. S.
MOTOCULTURE

670 Av. Jean Moulin
07500 Guilherand-Granges

LOCATION - VENTE - RÉPARATION - ENTRETIEN

Concessionnaire : **Husqvarna**

ISEKI Pro

S.A.V. : **BRIGGS et STRATTON**

Groupes électrogènes **SDM O**

Tél.: **04 75 80 00 28**

www.bls07.com

GMD
HYGIÈNE PUBLIQUE
et ENVIRONNEMENT



- **D**ératisation - **D**ésinsectisation
- **D**ésinfection
- **P**rotection anti-pigeons
- **N**ids de guêpes

Le Sagittaire B.P. 124
07130 SAINT-PÉRAY
Fax : 04 75 40 14 65

Ets agréé n° PARH00016 - Min. agriculture et alimentation

04 75 40 47 50



POMPES FUNÈRES - MARBRERIE

Chambre Funéraire

SARL

EDMOND VABRES

Père & Fils

Construction de caveaux et entourages
Monuments, granit, béton armé - Gravure
Articles funéraires - Fournitures de cercueils
Transport de corps sur toutes distances
avec ou sans mise en bière

24h / 24h
7 jours / 7

78, rue de la République
07130 Saint-Péray
Tél. 04 75 40 35 92
Fax : 04 75 80 28 61

Siège social : 302, rue Marc-Seguin
07500 Guilherand-Granges
Tél. 04 75 40 84 06
Fax : 04 75 40 39 58

2, route de Lamastre
07300 Tournon-sur-Rhône
Tél./Fax : 04 75 08 60 57

Site Internet : www.vabres-edmond.fr / E-mail : www.edmond.vabres@wanadoo.fr
Portable : 06 03 47 15 16 - 06 71 40 46 62



Groupama

Toutes Assurances - Placements

M. Yvan **CELLIER**

Mme Sylvie **BRUNEL**

77, Rue de la République
07130 Saint-Péray

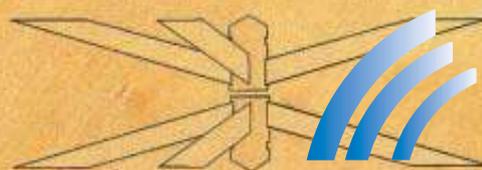
Tél.: **04 75 40 45 99** - Fax : 04 75 80 00 19

IMPRIMERIE
04 75 40 31 65 *Plancher*

07130 ST-PÉRAY

GRAND CHOIX DE FAIRE-PART
PHOTOCOPIES NOIR & COULEUR
RELIURE - PLASTIFICATION
TAMPON - CREATION GRAPHIQUE
AUTOCOLLANTS - PANNEAUX
DECORATION DE VEHICULE

www.imprimerie-plancher.com



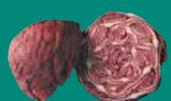
TRAVERSIER

Charpente - Couverture

Ossature bois

Pôle 2000 - Zone Nord 07130 Saint-Péray
Tél.: **04 75 81 85 10** - Fax : 04 75 40 58 88

E-mail : contact@traversier.fr - www.traversier.fr



LES
TALLES DE
RUSSOL

Fruits et légumes
Vins en vrac.

Zone Pôle 2000 - 07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 24 22 - Fax : 04 75 40 40 46



SIGNALÉTIQUE
ENSEIGNES

Agencement de Façades
Marquage de Véhicules
Banderoles

Adhésifs - Leds - Néons
Impression Numérique
Fab/Pose Fenêtres PVC

Contact : **Joseph SEVILLA**

240, rue Apollo XI
07500 GUILHERAND GRANGES
Tél. : 04 75 62 20 94 / 04 75 80 01 71

www.stries.com